

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/03/2013

Réception par le Prefet : 18/03/2013

Publication : 22/03/2013



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-3-11-2

Séance du vendredi 15 mars 2013

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

PARTICIPATION DÉPARTEMENTALE À LA FÊTE DE LA MANGUE 2013 ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION "AGRICULTEURS FRANÇAIS ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL" DU HAUT-RHIN (AFDI68) LE DIMANCHE 14 AVRIL 2013

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU les articles L1115-1 à L1115-7 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la coopération décentralisée,
- VU la délibération n°CG-2012-6-11-1 du Conseil Général du 5 décembre 2012 relative au budget primitif 2013 "Action transfrontalière, européenne et internationale",
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU l'avis de la Commission "Actions et Relations Internationales" du 4 février 2013,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve la participation du Département du Haut-Rhin à la Fête de la Mangué, le dimanche 14 avril 2013, au Lycée Agricole de Wintzenheim, par la mise en place d'un stand et d'une permanence commune du Conseil Général et de l'Institut Régional de Coopération Développement (IRCOD), et l'attribution d'une subvention de 5 000 € à l'association "AFDI68" pour l'organisation de cette manifestation.

L'incidence financière pour la subvention départementale en faveur de l'association "AFDI68" d'un montant de 5 000 € est prévue sur le programme F714, chapitre 65, fonction 048, nature 6562, code programme 2687 du budget de l'exercice 2013.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Budget prévisionnel :

Budget prévisionnel Fête de la Mangue 2013			
Dépenses		Recettes	
Désignation	montants	Désignation	montants
Achat Marchandise	19 500,00 €	Vente Marchandise	22 000,00 €
Boissons	2 000,00 €	Vente boissons	3 000,00 €
Repas	9 600,00 €	Vente repas	12 000,00 €
Décoration	300,00 €	Demande de subvention au Conseil Général 68	5 000,00 €
Animations	2 150,00 €	Autres demandes de subventions (CR Alsace, OPA, Communauté de Communes de Colmar)	4 350,00 €
<i>Démonstrations culinaires</i>	<i>600,00 €</i>	Fonds propres Afdi68	500,00 €
<i>Musique et danse</i>	<i>600,00 €</i>		
<i>Spectacle de Contes</i>	<i>600,00 €</i>		
<i>Défilé de mode</i>	<i>350,00 €</i>		
Frais d'exposition	500,00 €		
Conférences (accueil de partenaires)	2 500,00 €		
Communication	2 400,00 €		
Divers	200,00 €		
ACSS - poste de secours	400,00 €		
Service repas	300,00 €		
Frais de structure	7 000,00 €		
Total dépenses	46 850,00 €	Total recettes	46 850,00 €

Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 MARS 2013

**Coopération décentralisée en fonctionnement
PROGRAMME 2013**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
CDF00223	ASS AGRICULTEURS FRANCAIS ET DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL DU HAUT RHIN (AFDI68) AFDI68 - Fête de la Mangue 2013	5 000,00
Total		5 000,00